

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

40/265743/1488644

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur**SAS LANDEMA**2750 ROUTE DE BELIS - BP2
40420 LE SEN
France**I.4 Organisme de contrôle****ECOCERT FRANCE SAS**FR-BIO-01
Lieudit Lamothe Ouest,
32600 L' Isle Jourdain
France**I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs**

DISTRIBUTION/MISE SUR LE MARCHÉ

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
 - production de produits biologiques
 - production biologique avec une production non biologique

II.1 Répertoire des produits**Détaillant**

Plantes séchées, épices et aromates

Biologique

DistributeurAbsolues
Huiles essentielles
Huiles végétales
Hydrolats
Macérâts
Plantes séchées, épices et aromatesBiologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu22/11/2022 - L'Isle Jourdain
Le Directeur Général,
Thierry STOEDZEL**Signature****I.8 Validité**Certificat valide du **14/11/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

